

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Tchibanga : un ex-prisonnier menace de mort celle qu'il convoite

BAAK
Libreville/Gabon

STHÈNE Brandisse Mboula Mboula, Gabonais, la trentaine, vient d'être placé sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt de Tchibanga. Un univers carcéral qu'il connaît parfaitement, pour y avoir séjourné en 2020, pour vol aggravé. Cette fois-ci, le jeune repris de justice est écroué pour des faits de menaces de mort à l'encontre de C. M. M. M., une fille pour laquelle son cœur bat la chamade depuis un bon moment.

Les faits se déroulent à la cité de Massanga sise au quartier Minzanzela. Dans la nuit du 12 au 13 novembre 2021 entre 23 heures et 1 heure du matin, dame C. L. M. et ses jumelles sont réveillées par un bruit assourdissant provenant de la porte centrale de leur maison. Sous la porte d'entrée, la maîtresse des lieux trouve une feuille de

papier. En ouvrant la porte, elle découvre une hache bien affûtée plantée dessus. Le cri qu'elle pousse attire les enfants et réveille le voisinage. Aussi, un notable du quartier invite-t-il la dame et ses filles à passer la nuit en sécurité chez lui. Le matin, tout le quartier se rassemble pour prendre des nouvelles de la famille. Parmi ces curieux, Sthène Brandisse Mboula Mboula et sa marâtre reconnaissent aussitôt la hache qui leur appartient. Et se demandent par quelle magie l'outil se retrouve plantée sur la porte d'autrui. Les éléments de la brigade centre de gendarmerie dépêchés sur place sont alors sur les dents pour faire la lumière sur cette affaire. Puis, l'une des jumelles parcourt le papier retrouvé par sa mère et découvre des menaces de mort proférées contre sa sœur par l'auteur anonyme.

Curieusement, Mboula

Mboula somme la jeune fille de lui remettre la fameuse lettre. Mais cette dernière la met plutôt à la disposition des pandores. Non sans révéler aux limiers que les rapports sont très tendus entre sa sœur

et le jeune homme. Sentant l'étau se resserrer autour de lui, il se fond dans Tchibanga malgré la convocation que la direction des investigations lui a auparavant adressée. Il devient

même injoignable au téléphone. Qu'à cela ne tienne, les Officiers de police judiciaire finissent par l'interpeller. Au bout de 48 heures de garde à vue, il avoue finalement être l'auteur des faits.

La raison évoquée par le mis en cause : il aurait surpris celle qu'il convoite en train d'embrasser un autre homme. D'où l'acte commis en guise d'intimidation précise-t-il.

MAIRIE DE LIBREVILLE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

Date de lancement : 25 NOVEMBRE 2021
Appel d'offres : N°001A00/CL/CAB-ML/SG/LAMPES SOLAIRES/2021
Nom du projet : Lampadaires solaires
Source de financement : Budget de la Mairie de Libreville

1. OBJET

La Mairie de Libreville lance un appel d'offres ouvert national pour l'acquisition et la pose de deux cent (200) lampadaires solaires dans la commune de Libreville.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres ouvert national est un lot unique : acquisition et pose des lampadaires solaires.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des marchés publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du Code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public, d'un montant non remboursable de 200 000 FCFA. Ce montant est de 100 000 FCFA pour les PME disposant d'un agrément PME, conformément à l'arrêté n°32.21/MER/MBCP fixant le barème des frais pour la passation des marchés publics du 21 juillet 21. Le paiement se fait sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

MAIRIE DE LA COMMUNE DE LIBREVILLE CABINET DU MAIRE SECRETARIAT GENERAL

Adresse : Immeuble de l'Hôtel de ville de Libreville
Boite postale : 44 Libreville Pays : Gabon
Numéro de téléphone : (00241) 62 24 37 26
Adresse électronique : mairiedelibreville21@gmail.com

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de la clause 5.2.1 des Données Particulières d'Appel d'Offres (DPAO) du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant TTC de l'offre au plus tard le 15 décembre 2021 à 10 heures.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours conformément aux dispositions de l'article 106 du code des marchés publics.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant aux plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le 15 décembre 2021 à 11 heures dans la salle de réunion des maires.

Le Directeur Général
des Marchés Publics

Eugène Pénafort MINTSA OYAME
DIRECTEUR GENERAL

Le Maire de la Commune de Libreville

Christine M'BA N'DUTUME
épouse MIHINDOU



La hache telle que retrouvée par les OPJ.